

**ATTENTION
CHANGEMENT
DE COLLECTE**
à partir du 1er juin 2024



**ORDURES MÉNAGÈRES
INCINÉRABLES**

**EMBALLAGES
ET PAPIERS**

**Mardi et vendredi
5h à 12h**

**Mercredi
5h à 12h**

Mercredi semaine paire
> du 1^{er} juin au 31 août 2024 :
collectes à partir de 19h30
> du 1^{er} septembre à fin 2024 :
collectes à partir de 12h30

En cas de jour férié

Collectes maintenues

Collecte maintenue



en immeuble

Jours
de
collecte



en maison

Au Grand Anancy
LE TRI
se simplifie

Tous les emballages et
tous les papiers se trient !

Merci de sortir les bacs : la veille après 19h si la collecte a lieu le matin ou avant 12h pour les collectes prévues l'après-midi et de les ranger après collecte.

En cas de neige, n'oubliez pas de **dégager vos bacs et leurs accès** pour qu'ils puissent être collectés.

EMBALLAGES ET PAPIERS

Bien vider les emballages, inutile de les laver, les déposer dans le bac jaune, séparés les uns des autres et sans sac.



Bouteilles et flacons plastiques



Briques alimentaires et emballages en carton



Tous les papiers



Tous les autres emballages en plastique



Tous les emballages en métal



Tous les petits emballages métalliques

EN VRAC,
SANS SAC



EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles, pots et bocaux en verre
Sans bouchon, ni couvercle



COMPOSTAGE



Les déchets organiques sont compostables

Composteur gratuit sur demande (formulaire sur www.grandanecy.fr)



ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRABLES

Vaisselle cassée (assiettes, verres, tasses...), mouchoirs, couches, brosse à dents, paille...

À jeter en sac fermé dans la poubelle ou conteneur des déchets non recyclables.



Les autres déchets (meubles, électroménagers, cartons, produits chimiques...) sont à déposer à la déchèterie.
+ d'infos : www.grandanecy.fr